



POPULATION & SOCIÉTÉS

Vieillesse démographique et migrations : quand les Nations unies veulent remplir le tonneau des Danaïdes...

Le rapport sur les «migrations de remplacement» publié par les Nations unies en mars 2000 [1] n'est pas passé inaperçu. Constatant que l'évolution démographique probable des pays développés, notamment européens, conduira dans la plupart d'entre eux à un excédent des décès sur les naissances, à terme plus ou moins rapproché (parfois déjà atteint), ainsi qu'à un vieillissement accentué de la population, les experts des Nations unies se sont demandé si l'on pouvait compter sur l'immigration pour combler ces déficits et rééquilibrer la pyramide des âges. La population de l'ensemble de l'Union européenne, par exemple, devrait commencer à diminuer avant 2010 et revenir en 2050 au niveau qui était celui du même ensemble de pays en 1965; quant à la part des personnes âgées de 65 ans et plus, elle devrait passer de 16% actuellement à 29% dans cinquante ans. De telles perspectives invitent indiscutablement à la réflexion.

La division de la population des Nations unies a acquis une grande expérience en matière de projections démographiques mondiales. Nous avons examiné récemment, ici même, l'ensemble des projections réalisées depuis 1950 [2] et montré que les scénarios centraux proposés au fil des années avaient assez bien annoncé l'évolution réelle de la population mondiale.

Mais le calcul du niveau de migrations nécessaire pour contrecarrer certaines évolutions démographiques, appelé migrations de remplacement, est d'une tout autre nature. L'idée est, en elle-même, assez naturelle. Encore faut-il ne pas la traiter de façon simpliste et en fixer les objectifs avec discernement.

◆ Les scénarios des Nations unies

La division de la population a retenu trois objectifs: *empêcher une diminution de la population totale, maintenir l'effectif de la population d'âge actif (15-64 ans), et maintenir le rapport entre population d'âge actif et personnes âgées de 65 ans et plus.* Elle a ensuite choisi, de façon assez arbitraire, huit pays: quatre en Europe de l'Ouest (Allemagne, France, Royaume-Uni et Italie), la Fédération de Russie, les États-Unis, le Japon et la Corée du Sud; de plus, les calculs ont été effectués pour l'Union européenne (15 pays) et l'Europe entière (47 pays). Les hypothèses d'évolution de la mortalité et de la fécondité sont présentées en encadré.

Les résultats montrent que pour atteindre le premier objectif, c'est-à-dire maintenir la population totale à son plus haut niveau, les flux migratoires devront être très supérieurs à ceux admis dans les

Le départ de Michel Louis Lévy

Michel Louis Lévy quitte l'Ined pour prendre la tête d'un service éditorial au sein du ministère de l'Économie. Depuis plus de vingt ans, il était rédacteur en chef de *Population et Sociétés*. Reprenant la formule du bulletin à quatre pages mise au point par Pierre Longone, il avait su lui donner son plein rendement.

Michel Louis Lévy est aussi l'auteur d'ouvrages didactiques et de nombreuses contributions au débat public, dont on aura une idée en consultant son site personnel (<http://www.cdweb.com/mll>). Nos lecteurs appréciaient ses qualités: la rigueur des définitions, l'art de poser les bonnes questions, la capacité à faire le lien entre les travaux spécialisés des chercheurs et les besoins d'information d'un large public, le sens de l'intérêt général. Je tiens à lui exprimer toute la reconnaissance de l'Ined pour l'ampleur des services rendus à la démographie.

François HÉRAN

Les hypothèses des projections des Nations unies

Les hypothèses de mortalité et de fécondité sont celles des projections de référence, effectuées en 1998 [3] : l'espérance de vie augmente régulièrement, pour atteindre environ 82 ans en 2050, un peu plus au Japon, un peu moins en Russie et en Corée ; les hypothèses de fécondité supposent une stabilisation de l'indice synthétique de fécondité à une valeur comprise, selon le pays ou la région, entre 1,64 (Allemagne et Italie) et 1,96 enfant par femme (France), à une date qui varie entre 2015 et 2050. L'année de départ est 1995, et les calculs sont conduits jusqu'en 2050.

Comme la projection centrale de 1998 comportait déjà, pour chaque pays, une hypothèse de migrations, un scénario de référence sans migrations a été réalisé pour l'étude sur les « migrations de remplacement ». Dans un autre scénario, on a alors ajouté les flux migratoires nécessaires pour maintenir l'effectif de la population au plus haut niveau atteint sur l'ensemble de la période dans le scénario de référence : dans tous les pays, en effet, la population décline en l'absence de migrations à partir d'une date comprise entre 1995 et 2035. La même logique est utilisée dans les deux scénarios suivants, où l'on cherche à stabiliser respectivement l'effectif de la population d'âge actif (15-64 ans) et le rapport des personnes d'âge actif aux personnes âgées de 65 ans et plus, toujours au niveau maximum atteint au cours de la période 1995-2050 ; dans ce dernier cas, la valeur maximale est atteinte en 1995, sans aucune exception. Les migrants sont répartis par sexe (53 femmes pour 47 hommes) et âge (de 0 à 80 ans, avec un maximum à 25-29 ans) selon les distributions observées pour les entrées récentes aux États-Unis et au Canada.

projections centrales de 1998 [3] : à l'échelle de l'Union européenne, par exemple, le solde migratoire annuel (c'est-à-dire la différence entre les entrées et les sorties) devrait dépasser 860 000, en moyenne, sur la période 1995-2050, contre moins de 300 000 prévus ; en France, le solde approcherait 30 000, alors que les projections de 1998 supposaient 7 000 (1). Seuls les États-Unis devraient réduire leurs flux migratoires, de 760 000 prévus en moyenne à 116 000.

Le second objectif (maintien de la population d'âge actif) suppose des flux nets de migrants encore supérieurs : 1,4 million par an dans l'Union européenne, 100 000 en France. Quant aux résultats du dernier scénario (maintien du rapport entre population d'âge actif et personnes âgées), ils sont franchement extravagants : ils aboutissent à 12,7 millions d'immigrants par an en Europe, soit au total 700 millions d'ici à 2050 (pour une population initiale de 372 millions d'habitants) ; 1,7 million par an en France, soit 94 millions en 55 ans (une fois et demi la population initiale) ; et 10,8 millions par an aux États-Unis, soit près de 600 millions en 55 ans. Nous évoquerons plus loin le cas – très instructif – de la Corée.

◆ Des résultats absurdes... mais prévisibles !

Reprenons la logique de cet exercice à son point de départ. Est-il réaliste de vouloir *maintenir l'effectif global* de la population en recourant à l'immigration ?

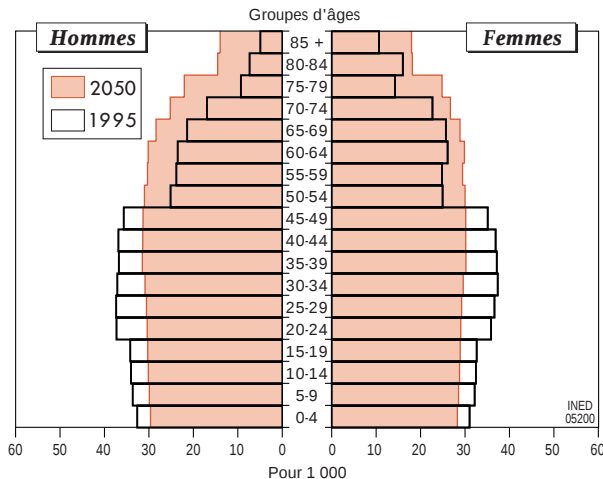
(1) Les projections réalisées par l'Insee envisageaient un solde annuel de 50 000 entre 1990 et 2050 [4].

Tout dépend du déficit attendu compte tenu de l'évolution naturelle, qui résulte des hypothèses de mortalité et de fécondité. Dans les scénarios envisagés, la durée de vie augmente régulièrement, tandis que la fécondité se stabilise – dans tous les pays considérés – en dessous de 2 enfants par femme. Prenons le cas d'un pays où la valeur limite serait fixée à 1,7 enfant par femme (l'Allemagne et l'Italie se situent un peu au-dessous de cette valeur dans les projections des Nations unies), avec une espérance de vie égale à 81 ans (valeur moyenne retenue sur la période de projection) : on peut alors vérifier qu'en régime « stable », c'est-à-dire à l'équilibre atteint avec les niveaux de mortalité et de fécondité ainsi définis, et sans migrations, le taux d'accroissement naturel est égal à –0,66 % par an. Un taux (net) d'immigration du même montant est donc nécessaire pour atteindre une croissance zéro. Un tel taux est supérieur à celui observé dans la plupart des pays développés sur la période récente mais il n'est pas invraisemblable. De plus, la structure par âge actuelle étant favorable (en raison du baby-boom), le déficit naturel restera en fait très inférieur à 0,66 % dans les prochaines décennies, si bien que la compensation par l'immigration devrait être relativement facile à réaliser au moins pendant une ou deux décennies (il n'y aura même besoin d'aucun migrant avant 2025 en France, au Royaume-Uni ou aux États-Unis).

Le second objectif (*maintien de l'effectif des personnes âgées de 15 à 64 ans*) devrait être, *a priori*, encore plus facile à atteindre. L'étude des populations stables montre, en effet, que la structure par âge de ces populations diffère beaucoup plus, quand on fait varier le taux d'accroissement, par la proportion des personnes jeunes et âgées que par celle des personnes d'âge moyen. Mais il faut souligner qu'ici les structures initiales ne sont pas celles de populations stables : dans la plupart des pays, la pyramide des âges est fortement marquée par les conséquences du baby-boom. Les générations nombreuses nées vers 1945-1965 font actuellement partie du groupe des 15-64 ans, comme on le voit sur la figure 1 pour le cas de la France : vouloir maintenir leur part dans la population totale, ou leur effectif absolu, c'est en somme imposer à la structure par âge les conséquences d'un baby-boom qui ne cesserait de s'achever ; l'hypothèse est absurde et conduit à des taux de migration très supérieurs à ceux du premier objectif.

Mais ce n'est encore rien en comparaison avec le dernier scénario. Vouloir maintenir à tout prix le *rapport entre l'effectif des personnes âgées de 15 à 64 ans et celui des personnes âgées de 65 ans et plus*, c'est véritablement chercher à remplir un tonneau des Danaïdes. En effet, les hypothèses de mortalité et de fécondité retenues conduisent à une population dont la structure, en l'absence de migrations, serait très éloignée de l'objectif fixé. Dans ce scénario, chaque année, on impose dans un premier temps à la population de tendre, par son évolution « naturelle », vers une structure défavorable pour le maintien du rapport entre l'effectif des personnes d'âge actif et celui des personnes âgées, avant de combler le déficit à coup de millions d'immigrés. Pour la France, il faudrait ainsi 2 millions d'immigrés par an vers 2020 (plus de

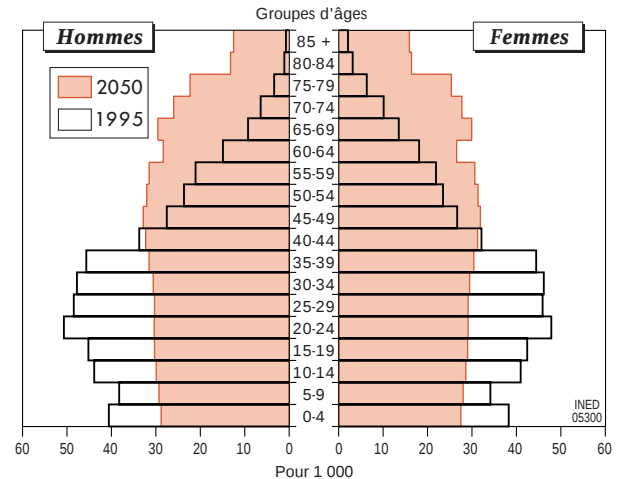
Figure 1 - Pyramide des âges, FRANCE



Pour chaque pays, la figure représente en couleur la structure par sexe et âge en 2050 résultant de la projection sans migrations, c'est-à-dire celle qu'on observerait par la seule évolution naturelle. En noir, on peut lire (pour un même effectif total) la structure initiale, celle de 1995.

Source : Nations unies et calculs H. Leridon.

Figure 2 - Pyramide des âges, CORÉE DU SUD



800 000 tout de suite), et 3 millions en 2050; soit au total, d'ici à 2050, près de... 100 millions d'immigrés! Quant à la malheureuse Corée du Sud, incluse dans ces projections pour des raisons mystérieuses, elle devrait accueillir plus de 5 milliards d'immigrés au cours de la période, et sa densité dépasserait 62 000 habitants au km² en 2050... Il est évident, dans ce dernier cas, que la structure initiale de la population coréenne est tellement éloignée de celle résultant des niveaux de fécondité et de mortalité choisis que la projection est franchement absurde (figure 2).

L'une des difficultés dans l'établissement de projections avec migrations est le choix d'hypothèses pour le comportement des migrants. Ici, ils sont supposés adopter instantanément les comportements de fécondité de la population d'accueil, relançant ainsi constamment la spirale infernale puisque le niveau de fécondité retenu ne permet d'atteindre aucun des objectifs envisagés. Le processus proposé dans ce scénario est donc auto-entretenu : il ne pourra prendre fin que par épuisement des populations des pays d'émigration, qui ne suffiront pas à remplir le puits sans fond creusé par les experts onusiens...

◆ Bonnes et mauvaises manipulations démographiques

Il y a trente ans, Jean Bourgeois-Pichat avait montré qu'on ne pouvait pas «jouer» n'importe comment avec la mécanique démographique [5]. On se préoccupait à l'époque de l'accélération de la croissance démographique mondiale, et certains recommandaient de viser une croissance nulle pour l'an 2000, soit 30 à 40 ans plus tard. Le délai pouvait sembler raisonnable. Mais J. Bourgeois-Pichat montrait que, pour une population en phase de forte croissance (en l'espèce, celle du Mexique), le nombre d'enfants par femme devait alors subir des fluctuations considérables au fil des ans, tombant d'abord en dessous de 1, pour remonter bien au-delà de 3, les fluctuations étant très lentes à s'atténuer ensuite. L'exercice montrait que

l'objectif était mal choisi : il ne fallait pas imposer un *taux de croissance* à la population, mais un *taux de reproduction*, c'est-à-dire un niveau de fécondité. L'objectif d'un strict remplacement des générations en 2000 était, quant à lui, réaliste, mais la croissance démographique se poursuivait alors pendant plusieurs décennies après cette date.

On aurait pu attendre de la division de la population qu'elle ne tombe pas dans un piège semblable à propos des «migrations de remplacement», en livrant au public les résultats de calculs mécaniques et peu justifiés, d'autant que le sujet de l'immigration est particulièrement sensible. Le premier effet a été en tout cas de brouiller complètement le débat, comme on a pu en juger avec la page qu'a consacrée *Le Monde* aux résultats préliminaires de cette étude, le 6 janvier 2000. D'une part, le titre de l'étude onusienne avait perdu au passage son point d'interrogation, et le journal titrait : «Selon un pré-rapport des Nations unies intitulé "Migrations de remplacement : une solution aux populations en déclin et vieillissantes", il n'y aurait d'autre issue que l'immigration pour pallier la diminution drastique du rapport entre actifs et inactifs». D'autre part, l'article ne cessait de mêler les trois objectifs étudiés dans le rapport, alors que leur degré de réalisme est — on l'a vu — très différent. En fait, l'étude des Nations unies montre tout le contraire de ce qui était affirmé dans le titre du quotidien : l'immigration *ne peut pas* empêcher le vieillissement démographique.

Les auteurs de cette étude sont d'autant moins excusables que leur «revue de littérature» sur le sujet se concluait ainsi (p. 11) : «Premièrement, les flux d'immigrants ne pourront pas empêcher le déclin des populations à l'avenir, et ne parviendront pas à rajeunir la structure d'une population, sauf à envisager des volumes de migration relativement élevés. Deuxièmement, la migration internationale ne peut contribuer que partiellement à réduire les effets du vieillissement entraînés par une fécondité inférieure au seuil de remplacement des générations.

D'autres scénarios...

Montrons la vanité de l'exercice d'une autre façon. En l'absence de migrations, si la mortalité devait évoluer en France comme prévu dans les projections onusiennes (83 ans d'espérance de vie en 2050), la fécondité devrait remonter à 3,5 enfants par femme pour maintenir le rapport entre l'effectif des personnes d'âge actif et celui des personnes âgées à son niveau initial (la population croîtrait alors de 1,5 % par an, taux très supérieur à celui des années du baby-boom) ; inversement, si la fécondité devait se stabiliser à 1,96 enfant par femme, l'espérance de vie devrait revenir à 60 ans pour assurer ce maintien. Scénarios encore heureux par rapport à ceux de la Corée du Sud : avec 80 ans d'espérance de vie, il faudrait 9,5 enfants par Coréenne, et avec une fécondité égale à 1,9 enfant par femme, il n'existe tout simplement aucun niveau de mortalité permettant de maintenir le rapport entre l'effectif des personnes d'âge actif et celui des personnes âgées à son niveau initial !

L'incapacité des migrations à contrer le vieillissement de la population, et dans la plupart des cas le déclin de celle-ci, est encore renforcée par les questions relatives à la possibilité de formuler et d'adopter les politiques migratoires nécessaires». L'étude technique des Nations unies aurait pu s'arrêter là, au lieu de se lancer dans des calculs dont l'inutilité était déjà démontrée.

Il faut le redire avec force : le vieillissement des populations est un processus inéluctable, induit dans un premier temps par la baisse de la fécondité et, dans un second temps, par la baisse de la mortalité aux âges élevés. Dans le régime stable évoqué plus haut (81 ans d'espérance de vie, 1,7 enfant par femme et en l'absence de migrations), la part des personnes âgées de plus de 65 ans se fixerait à terme à un peu plus de 24 % ; on en est encore loin aujourd'hui, dans la totalité des pays. Maintenir la proportion des personnes âgées à son niveau actuel est donc un déficit impossible ; les Nations unies l'aggravent encore dans leur étude en s'intéressant au rapport de l'effectif des personnes d'âge actif à celui des personnes âgées de 65 ans et plus, le premier groupe étant actuellement artificiellement gonflé par le baby-boom, comme on l'a vu.

◆ Quelles seraient les bonnes questions ?

Ouvrir le débat sur les moyens de faire face aux conséquences d'un vieillissement inévitable est nécessaire, mais c'est une question largement distincte de celle des migrations. Les migrations peuvent contribuer à compenser une croissance démographique naturelle trop faible, mais seulement pendant un temps limité : il faut ensuite que la fécondité remonte, si l'on veut à la fois maintenir l'effectif de la population et éviter les processus explosifs des scénarios onusiens. À cet égard, les niveaux de stabilisation de la fécondité retenus par les experts des Nations unies peuvent paraître assez arbitraires ; en tout cas, il ne serait pas moins réaliste d'envisager des politiques d'encouragement à la fécondité permettant de faire

remonter celle-ci vers 2,1 enfants par femme à échéance de quelques décennies, que de mettre en place les politiques d'immigration massive impliquées par les scénarios proposés.

Le vieillissement des populations est, certes, une situation entièrement nouvelle dans l'histoire de l'humanité, mais il ne faut pas y voir une évolution désastreuse. Un tel pessimisme serait justifié si les personnes âgées étaient systématiquement des personnes en mauvaise santé : heureusement, nous savons que l'allongement de la vie s'accompagne d'une amélioration des conditions de santé, à âge égal. Le seul vrai problème, qui est loin d'être négligeable, est celui de l'équilibre entre les revenus de retraite et ceux d'activité. C'est le fait que l'âge d'accès à la retraite reste voisin de 65 ans dans la plupart des pays, quand il n'est pas déjà inférieur, qui justifie l'intérêt des démographes pour la part des personnes âgées de 65 ans et plus. Si cet âge de 65 ans doit continuer à marquer le passage de l'activité à l'inactivité, alors il faudra s'attendre soit à une baisse du niveau des pensions versées (par rapport au revenu des actifs), soit à une hausse des cotisations ou contributions aux fonds de retraite [6].

Quels qu'en soient les objectifs, une politique de l'immigration ne se construit pas seulement à coup de chiffres sortis d'ordinateurs. Les immigrés, faut-il le rappeler, sont des hommes et des femmes, qui vivent dans des pays dont les dirigeants peuvent avoir leurs propres objectifs démographiques ; qui ont des niveaux de formation et des aspirations économiques variables ; qui devront réussir leur insertion dans les pays d'accueil ; et qui n'adopteront que plus ou moins vite les comportements des habitants de ces pays. On ne peut donc se contenter d'en faire un simple instrument de l'équilibre comptable des régimes de retraite au bénéfice des citoyens des pays les plus riches.

En tout état de cause, puisque tous les pays du monde seront confrontés au vieillissement de leur population dans les années à venir, on ne voit pas pourquoi les Nations unies ont limité leur étude à quelques-uns d'entre eux. Tous les autres, qui sont supposés leur servir de « réservoirs » à migrants, devront aussi se soucier du vieillissement de leur population. Où iraient-ils alors chercher les immigrés nécessaires au maintien des ratios recommandés par la division de la population ? La question reste posée...

Henri LERIDON

RÉFÉRENCES

- [1] United Nations, Population Division, *Replacement migration: is it a solution to declining and ageing populations?*, New York, 2000 (ESA/P/WP.160).
- [2] Henri LERIDON, « 6 milliards... et après ? », *Population et Sociétés*, n° 352, décembre 1999.
- [3] United Nations, *World population prospects. The 1998 Revision*, New York, 1999.
- [4] Quang Chi DINH, « La population de la France à l'horizon 2050 », *Économie et Statistique*, n° 274, 1994.
- [5] Jean BOURGEOIS-PICHAT et Si Ahmed TALEB, « Un taux d'accroissement nul pour les pays en développement : rêve ou réalité ? », *Population*, 25(5), 1970.
- [6] « Six milliards d'hommes... et après ? », *Problèmes économiques*, n° 2656-2657, mars 2000.